

# COMMUNIQUÉ



Pour publication immédiate

## Jean-Sébastien Laberge, gagnant du prix Marcel-Tassé 2015

**Montréal, le 26 mars 2015** – À l'occasion de la soirée hommage aux diplômés des programmes de Professionnel d'assurance agréé (PAA) et Fellow, Professionnel d'assurance agréé (FPAA) de l'Institut d'assurance de dommages du Québec, le vice-président du conseil d'administration de la Chambre de l'assurance de dommages (ChAD), M. Jean-François Raymond, a remis le prix Marcel-Tassé 2015, accompagné d'une bourse de 2 000 \$, à **Jean-Sébastien Laberge**, diplômé du Cégep de Sainte-Foy.

Certifié comme courtier en assurance de dommages, ce père de famille siège également à trois comités de l'industrie en plus de prendre part, comme ambassadeur, aux activités de la Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages. Quand il n'est pas occupé par ses cours du baccalauréat en administration des affaires, spécialisation en gestion des risques et assurance, ou par ceux menant à la certification de CRM, il fait découvrir aux étudiants du Cégep de Sainte-Foy sa profession ainsi que l'industrie.

Son secret pour tout mener de front ? Avoir développé une solide collaboration avec sa conjointe, expert en sinistre. C'est notamment grâce à elle qu'il a découvert l'industrie et ses nombreuses possibilités, alors qu'il envisageait un changement de carrière. Issu d'une famille d'entrepreneurs, ce leader a été séduit par les nombreuses possibilités d'épanouissement professionnel que présente l'industrie. Mû par le goût des affaires, il envisage dans un futur proche de se spécialiser dans des risques plus importants et d'accroître son volume clients chez Mainguy assurances et services financiers, son employeur actuel.

Interrogé sur les qualités incontournables pour réussir, M. Laberge cite l'implication, le leadership, le charisme, le professionnalisme et l'entrepreneuriat. La ChAD félicite chaleureusement ce nouveau lauréat dont le parcours récent démontre qu'il possède d'ores et déjà ces atouts et fera un ambassadeur hors pair pour l'industrie.

### **Honneur à Marcel Tassé**

Pour une 16<sup>e</sup> année consécutive, la ChAD souligne les talents de la relève en offrant ce prix prestigieux à une jeune recrue de l'industrie qui s'est démarquée, entre autres, par sa personnalité, son implication et ses aspirations professionnelles. Cette mention perpétue ainsi la passion et la dévotion que monsieur Marcel Tassé manifestait envers les professions de l'assurance de dommages.

La ChAD félicite également les quatre finalistes dont l'excellence des candidatures témoigne du dynamisme et de la qualité de la relève dans l'industrie : **Sarah Boissé**, courtier en assurance de dommages des particuliers (Cégep de Sainte-Foy), **Isabelle Chevrier**, expert en sinistre (Cégep de Saint-Jérôme), **Étienne Gascon**, courtier en assurance de dommages (Cégep régional de Lanaudière) et **Emanuela Tomasino**, agent en assurance de dommages (Collège Montmorency)

### **À propos de la ChAD**

La Chambre de l'assurance de dommages a pour mission d'assurer la protection du public en matière d'assurance de dommages et d'expertise en règlement de sinistres. Elle veille à la formation continue obligatoire de plus de 14 500 agents et courtiers en assurance de dommages, ainsi que d'experts en sinistre. Elle encadre de façon préventive et discipline la pratique professionnelle des individus œuvrant dans ces domaines.

— 30 —

**Renseignements :** Véronique Lieutaud  
Chambre de l'assurance de dommages  
514 842-2591  
[vlieutaud@chad.qc.ca](mailto:vlieutaud@chad.qc.ca)